Vm 60 Rea

Pièce 3.

MVSIQVE DE GVILLAVME COSTELEY, ORGANISTE ORDINAIRE ET VALLET DE CHAMBRE, DV TRESCHRESTIEN ET TRESINVINCIBLE ROY DE FRANCE. CHARLES. IX.

QVINTA PARS.

A PARIS.
Par Adrian le Roy & Robert Ballard, Imprimeurs du Roy.
1570.
Auec priuilege de sa majesté.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A V R O Y.

SIRE. Quãd ſur la mer il ſ'eſleue vn orage
Et que la Nef alors ſemble perir aual
(La pluſpart des Nauchers n'en eſperant que mal)
Quelq'un reſte au dedens qui leur donne courage.
Il ſ'employe au Timon, il trauaille au cordage,
De termes pleins d'eſpoir il eſt tant liberal
Qu'il leur fait oublier la peur du Fortunal,
Et chacun ſ'efforçeant, eſchappent le Naufrage.
C'eſt ainſi qu'Æneas les Nauchers conſoloit:
Et comme entre les feuz que par la France on void
Sire je voudroys bien vous voir reprendre aleine,
Vous offrant le labeur non egal au Troyen,
Louable Toutefoys ſi auec ſon moyen
Vne ſeule heure au jour je charme votre peine,

A MONSEIGNEVR LE COMTE, DE RETZ.

Monſeigneur. je vous doy, mon tems, & mes ſeruices,
Ie vous doy mes labeurs; tout à vous je me doy;
Ie vous doy l'heur que j'ay de ſeruir vn grand Roy,
Bref je vous ſuis debteur de mille benefices.
Parquoy deuant voz yeux iront mes ſacrifices,
Mes offrandes, mes vœuz, mes deuoirs & ma foy,
Ne deſirant jamais autres ſtatutz pour moy
(Fors du ciel, & du Roy) que voz ſainctes pollices.
Soubz elles marcheray, les craindray, aimeray,
Par elles Monſeigneur, en vous j'eſpereray,
Puis vous conſacreray ce labeur qu'ay fait naiſtre
Pour tromper quelque foys voz peines & trauaux,
Comme de l'Artizan les cazaniers oyſeaux
Trompent auec leur chant le trauail de leur maiſtre.

A MADAME LA COMTESSE DE RETZ.

Source d'honneur, Conteſſe vertueuſe,
De Iupiter engendrée au cerueau:
Qui des neuf ſeurs dedens voſtre berceau
Auez ſucé la mamelle amoureuſe.
O Dame illuſtre! ô race genereuſe!
Si quelque foys votre œil propice & beau
Me daigne voir parmy l'humble troupeau
Lequel vous ſert d'une main bien-heureuſe,
Prenez en gré de mon oblation
Le bon vouloir: c'eſt à l'affection
Non pas aux dons que Dieu voit noz prieres.
Ainſi vous ſoyent (car ſouuent l'ay requis)
Ainſi vous ſoyent pour treſor treſexquis
Ioye & ſanté, à jamais famillieres.

A SES AMIS.

Vous Messieurs honorez, Vous mes treschers Amis
Qui m'auez stimulé de produire en lumiere
Ce mien petit labeur: Suiuant votre priere
Es mains de l'Imprimeur de nouueau je l'ay mis.
Si donc il est prisé, à vous en soit remis
Le principal honneur: Et si par le contraire
D'aucuns il est blasmé je vous pry ne vous taire
Deffendre le deuez contre ses ennemis.
Va donc mon Labeur, suy, tous ceux qui t'aymerõt:
Ie voy bien que tu crains quelque Ceremonie,
Va va ne t'esbahy de ceux-la qui diront
Ce Costeley n'a pas d'un tel le contrepoint,
Il n'a pas de cestuy la pareille harmonie,
I'ay quelque chose aussi que tous les deux n'ont point.

A GVILLAVME COSTELEY. R. BELLEAV.

Ce n'est peu de louange estre fait Seruiteur
D'un Prince, ou d'un grand Roy, & leur pouuoir cõplaire,
Il ya quelque grace à les sçauoir attraire
Et jouïr bienheureus de leur douce faueur:
Il faut estre bien né pour auoir ce bon heur,
Estre sobre à parler, & plus sage a se taire,
Il faut estre courtoys, loyal, & debonaire,
Et d'humble modestie honorer son Seigneur.
Comme toy qu'Apollon, les Muses, & les Graces,
Et les rares vertus dont les autres surpasses
Ont choisi pour flatter l'oreille d'un grand Roy:
Mais qui pourroit aussi, soit de grace de dire,
Composer, inuenter, sonner, chanter, escrire,
Plaire à sa Majesté, Costeley, mieux que toy?

I. A. DE BAIF.

Assez de piquebeus, peu de bons laboureurs
Qui sachent droitement manier la charruë.
A tort & à travers bon & mauuais se ruë:
L'ignorant fait tousjours vertu de ses erreurs.
Non pas toy Costeley, qui entre les meilleurs
Exerces le doux art d'une musique eluë,
Qui sçais par beaux acors acoiser l'ame emuë,
L'exciter assoupie, exprimer ses douleurs.
Iadis Musiciens & Poëtes & sages
Furent mesmes auteurs: mais la suite des ages,
Par le tems qui tout change, à separé les troys.
Puissions-nous, d'entreprise heureusement hardie,
Du bon siecle amener la coustume abolie,
Et les troys rëunir sous la faveur des Roys.

DV MESME.

Soyent tes chants, Costeley, l'avant jeu gratieus
Des nombres anciens qu'auec toy j'ay courage
Pour vn siecle meilleur de remettre en vsage,
Si n'en suis detourbé par la force des cieus.
Si Tibaud Couruiloys au chant delicieus,
Qui receut d'Apollon la grand' lire en partage;
Si le docte Claudin, si, l'honneur de nostre age,
Tant d'Esprits ne me sont de leur aide enuieus.
Or envïe tai toy. gromelant ne murmure
Que ces belles chansons naissent hors de saison:
Elles ne creignent point, Maligne, ton injure.
Les homes vertueus d'une ame debonnaire
Malgré toy les louront auec juste raison,
Come vn doux reconfort en vn tems de misere.

G. COSTELEY.

A SES AMIS.

MESSEIGNEVRS. Le zele qu'auez à ceste diuine ſcience par laquelle on peut exciter, moderer, mortifier, maintenir, & viuifier: Les ſtupides, furieux, impudiques, temperez, & languides: Auec Chantz martiaux, graues, honneſtes, poliz, & gaillardz. Fait que plus facilement je tumbe en la reſolution de vous mettre es mains, au moyen de l'Impreſſion, ce mien labeur muſicalement diuers, lequel j'ay pluſieurs foys retiré du hazard d'eſtre irrecuperable n'en ayant q'un ſeul exẽplaire facile à deſtourner ſans trop ſongneuſe garde par quelque trop-follement curieux qui parauenture en euſt auſſi mal fait ſon proffit, comme il euſt peu vous priuer du plaiſir qu'y pourrez prendre. Que ſi j'apperçoy voz begninitez en receuoir contentement, je me delibere ce pẽdant que luy preſterez l'aureille, labourer en nouueau champ, & y ſemer ſemence nouuelle pour apres la moiſſon, à l'aide des ſeurs recueillie, vous faire gouſter nouueau paſt. Ie ne doute que voz ſeigneuries ne trouuent eſtrange que j'aye excedé en quelques de mes chanſons les limites prefix & plus ordinaires des Tons, obſeruez par regle, que je n'ignore: à quoy je reſpondz l'auoir fait pour ne laiſſer inutile la rare eſtenduë des belles voix deſquelles noſtre Treſchreſtien, treſmagnanime, & treſ-rarement bien né Roy de France (que Dieu longuement nous conſerue) à le plaiſir de ſe ſeruir en ſa Chambre, & elles ce bon heur d'aller juſques à luy. Ce que j'ay fait toutefoys ſans m'eſgarer du ton, & pour rendre la muſicque plus aërée. Quant à la Chanſon qui ſe commence, Seigneur Dieu ta pitié, je l'ay faicte il y a bien douze ans comme par maniere d'eſſay ſur l'Idée d'une plus douce & aggreable muſicque que la diatonicque quand elle ſeroit heureuſement deduicte, ayant en ſa plusgrand' partie ſes voix ſeulement diuiſées de tiers, en tiers de ton. Et par laquelle facilement on congnoiſtra l'Orgue, & Eſpinette eſtre batis bien loing de leur perfection: d'autant qu'il eſt requis entre le diapaſon ou octaue contenant huict marches & cinq fainctes, y eſtre encore praticqué autres ſept fainctes qui feront nombre de douze fainctes entre huict marches, que le bon ouurier y peut adjouſter ſans eſlargir le Clauier qui doit tousjours demeurer à la proportion commune de la main. Et lors de tiers en tiers par egal interualle ſe conduiront marches & fainctes de bout en bout, auec moyen d'y toucher choſe admirablement aggreable & nouuelle: Et ſans quoy il eſt impoſſible de ſonner bien d'accord la ſuſditte chanſon, ou muſicque de ſemblable eſpece ſur leſditz Inſtrumentz. On pourroit lors auſſi facilement faire ſans diſcord ce que nous appellons communcement detonner: voire en montant ou deſcendant ſeulement d'un tiers ou deux tiers de ton ſelon le beſoing. Ie ne parle point de demis tons car encores que l'Inſtrument feuſt accomply de la façon ſusditz il ne ſi en trouueroit point. Le Luth tumbe en pareil inconuenient: Toutefoys pour ſa naturelle douceur il deçoit tellement les moins delicates aureilles qu'elles ſoffençent peu de tel diſcord: auſſi que telle muſicque n'y à encore eſté praticquée, pour laquelle y ſonner en perfection ſeroit d'abondant requis à l'exemple de l'Eſpinette ou Orgue deſiré, autres touches entre celles qui y ſont pour diſtinctement y former les tiers de ton de bout à autre. Les Violens bien touchez ont l'auantage ſur leſditz Inſtrumentz pour ce regard, d'autant qu'ilz ſe peuuent ſonner deſcendant & mõtant de corde en corde ſans aucun interualle. Sur les tiers de ton ſusditz conſiſte la difference des diéſis & beccarres, telle qu'il y à du fa de b. fa. b. my. à ſon my, Le premier nommé. b. rond. ou. b. mol. Le ſecond. b. dur. ou carré. diſtantz d'un ſeul tiers, Et de la fainẽte de. F. fa. vt, a. g. ſol re vt, dinſtantz de deux tiers. Ce que je n'ay curieuſement marqué par touttes les nottes de ce liure où il en faut, d'autant que juſqu' icy la pluſpart des muſiciens & chantres ont paſſé les diéſis pour beccarres, & les beccarres pour diéſis. Toutefoys il ſen trouuera de marquez en la ſuſdicte chanſon. Au regard de quelques autres chanſons que pourrez trouuer marquez à troys bbmolz, dont l'une partie qui eſt la taille ſe chante par beccarre, je l'ay fait par cy deuant pour contraindre ceux qui ne pouuoyent encor' entonner les diéſis (peu vſitez alors) à chanter my où ilz euſſent entonné fa. Des choſes Meſſeigneurs qui particuliérement peuuent reſter à deduire, je les remetz à voz ſuffiſances & diſcretions, deſquelles j'attendz jugement équitable, Qui me ſera occaſion de vous faire auſſi bien jouïr de mes labeurs à venir que de l'œuure preſent. & en ceſte volonté Ie prie Dieu vous tenir en ſa Paix. A Paris le premier de Ianuier. 1570.

A cinq. COSTELEY

A Rreste vn peu mon cœur ou vas-tu ou vas-tu si courant si courant Ie

voys trouuer les yeux qui sein me peuuent rendre Ie te pri' atten moy Ie ne te puis attendre: Ie suis pres-

sé du feu qui me va deuorant, Helas Helas mon pauure cœur que tu es i- gnorant Tu ne sçau-

roys en cor' ta misere comprendre: Ces yeux d'un seul regard te reduiront en cendre

Ce sont tes en- nemis t'iront ilz secourant t'iront ilz secourant .ij. Enuers

ses ennemis si doucement on n'use es yeux ne sont point telz Ha c'est ce qui t'abuse Le fin Berger sur-

prend l'oyseau par des apatz Tu t'abu-ses toy-mesme ou tu me portes enuye ou. .ij. Car L'oyseau

malheureux s'enuolle s'enuolle à son trespas Moy! je volle volle volle volle volle volle volle à des yeux

qui me donnent la vie qui me donnent la vi- e. qui me donnent la vie. Car

A cinq. COSTELEY.

Ve vaut Catin ceste fuitte friuol- le ceste fuitte friuol-

le Que vaut Catin ceste fuitte friuolle Est-ce qu'Amour ne te puisse at- traper Est-ce qu'A-

mour .ij. ne te puisse attraper Tu es de pied & ce Dieu volle volle volle & ce Dieu volle volle volle vol-

le Cõment Cõment penses-tu eschapper Comment penses-tu eschaper. Tu es de pied Tu es Tu es de pied &

ce Dieu volle volle volle & ce Dieu volle volle volle volle Cõment pẽses-tu eschaper. Cõmẽt Cõm. .ij.

A cinq. QVINTA PARS. 8

Lus est seruy & plus se plainct: Plus est nourry & plus se feint, Plus est paré plus se pour-

meine: Tant plus est creu, plus souuẽt ment, Plus à de bien moins est cõtent, .ij.

moins est content. Plus à de bien moins est content

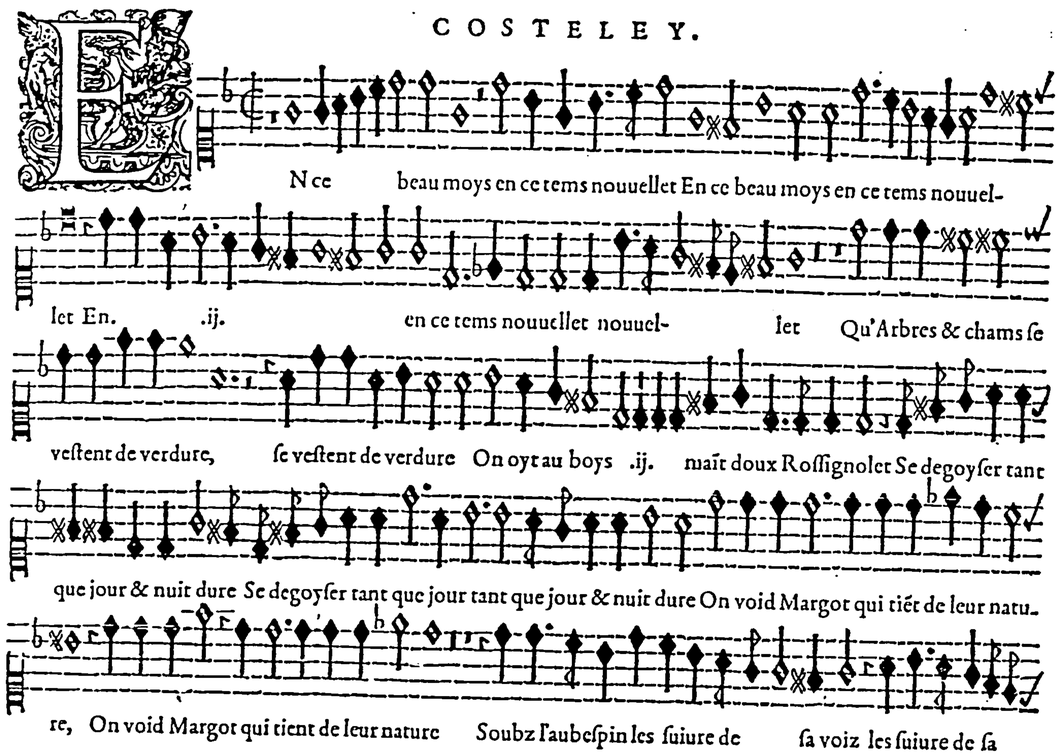
EN ce beau moys en ce tems nouuellet En ce beau moys en ce tems nouuel-
let En. .ij. en ce tems nouuellet nouuel- let Qu'Arbres & chams se
vestent de verdure, se vestent de verdure On oyt au boys .ij. maît doux Rossignolet Se degoyser tant
que jour & nuit dure Se degoyser tant que jour tant que jour & nuit dure On void Margot qui tiét de leur natu-
re, On void Margot qui tient de leur nature Soubz l'aubespin les suiure de sa voiz les suiure de sa

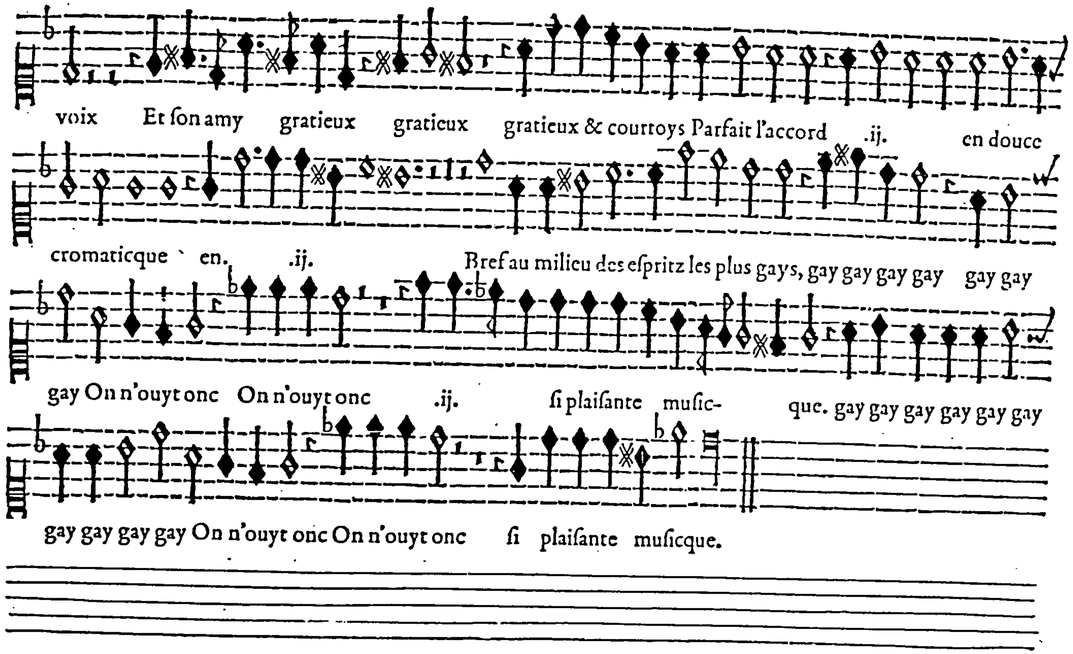
voix Et son amy gratieux gratieux gratieux & courtoys Parfait l'accord .ij. en douce
cromaticque en. .ij. Bref au milieu des esprits les plus gays, gay gay gay gay gay gay
gay On n'ouyt onc On n'ouyt onc .ij. si plaisante music- que. gay gay gay gay gay gay
gay gay gay gay On n'ouyt onc On n'ouyt onc si plaisante musicque.

A cinq. COSTELEY.

Atin veut espouser Martin veut espouser Martin veut espouser Martin Catin veut

espouser Martin Martin Catin Catin Martin Martin Catin Catin veut espouser Martin. C'est fait en tresfi-

ne femelle, C'est .ij. Martin ne veut point de Catin ne veut point de Catin ne. .ij.

Martin ne veut point de Catin Catin Martin Martin Catin Catin Martin Martin ne veut point

de Catin ne veut point de Catin Ie le trouuẽ aussi fin cõmẽ elle. commẽ elle aussi fin commẽ elle.

Ar ton saint nom je le confesse Par ton saint nom je le confesse je le confes-

se Venus j'ay juré j'ay juré ce matin Que de troys moys .ij. pour sa rudesse .ij.

Ie ne visiteroys Catin .ij. Deesse helas .ij. helas he-

las je luy pardonne S'il te plait donc pardonne moy Car à grand peine midi sonne, midi sonne Et

ja demy mort je me voy Et ja demy mort je me voy.

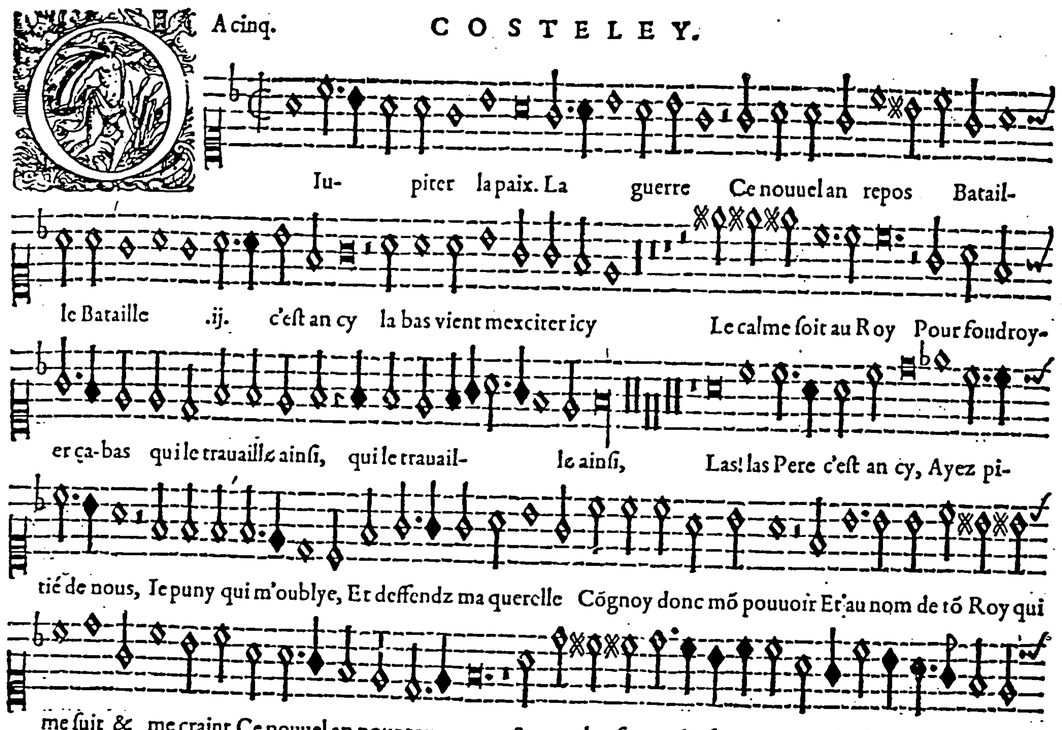

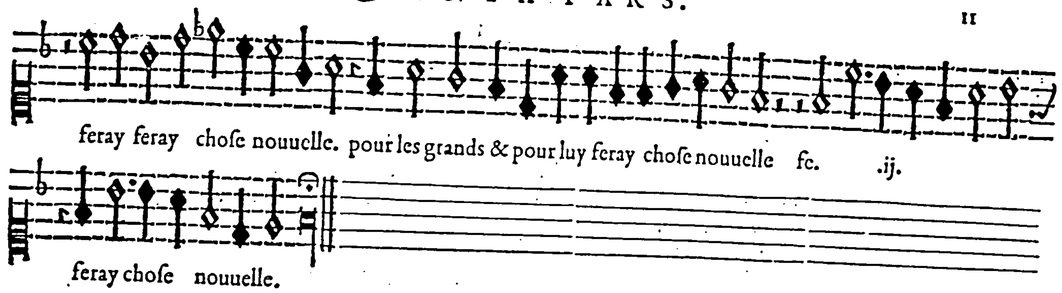

Dialogue. Le peuple, & Iupiter.

O Iupiter la Paix! O Iupiter la Guerre
Ce nouuel an repos: Bataille c'est an cy
Quel murmure la bas vient m'exciter icy?
Le discord des humains desuoyez sur la terre.
Le calme soit au Roy. Au Roy soit le tonnerre.
Pour foudroyer ça bas qui le trauaille ainsi.
Cesse mon peuple, appren. que j'ay des Roys soucy.
Et que le cœur des grandz dedans ma main j'enserre.
Ie puny, je d'effen, je suis austere, & doux.
Las! Pere c'est an cy ayez pitié de nous:
Ie puny qui m'oublye, & deffendz ma querelle:
Congnoy donc mon pouuoir, & au nom de ton Roy
Qui me suit, & me craint: Ce nouuel an pour toy,
Pour les grandz, & pour luy, feray chose nouuelle.

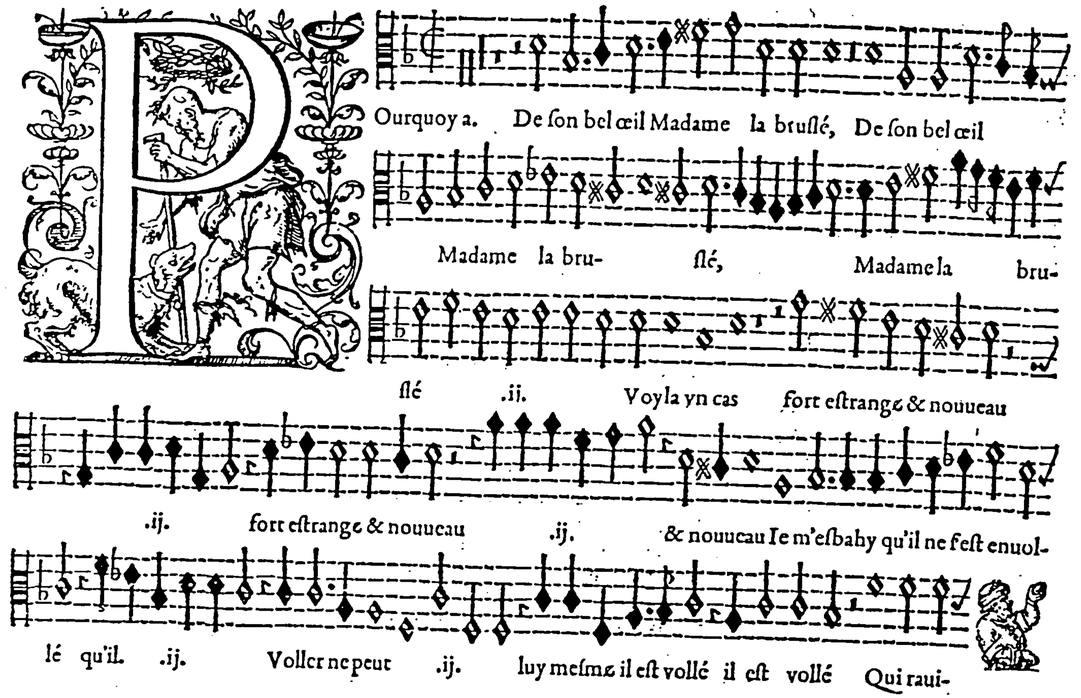
Ourquoy a. De son bel œil Madame la bruslé, De son bel œil
Madame la bru- slé, Madame la bru-
slé .ij. Voyla vn cas fort estrange & nouueau
.ij. fort estrange & nouueau .ij. & nouueau Ie m'esbahy qu'il ne fest enuol-
lé qu'il. .ij. Voller ne peut .ij. luy mesme il est vollé il est vollé Qui raui-

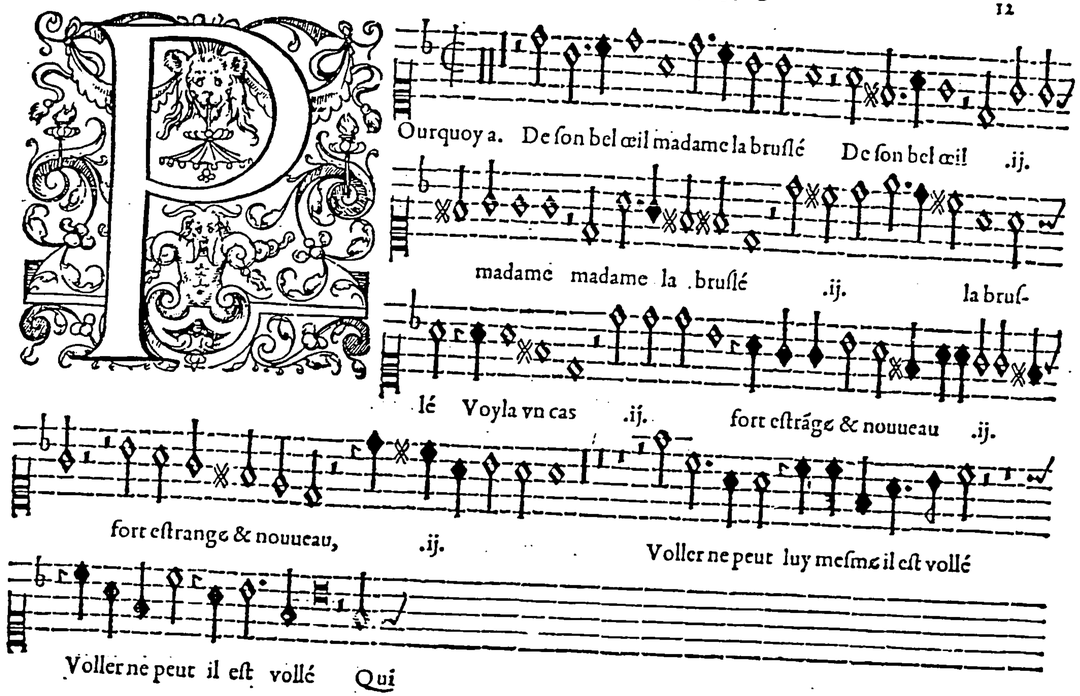
Ourquoy a. De son bel œil madame la bruslé De son bel œil .ij.
madame madame la bruslé .ij. la brus-
lé Voyla vn cas .ij. fort estrãge & nouueau .ij.
fort estrange & nouueau, .ij. Voller ne peut luy mesme il est vollé
Voller ne peut il est vollé Qui

ra .ij. doncques ciel terre & mer .ij. Son œil suffit .ij.

Son œil suffit .ij. pour eux tous enflammer .ij. pour eux tous enflammer

.ij. Son œil suffit .ij. Son œil suffit .ij. pour eux tous en-

flammer .ij. pour eux tous enflammer. .ij.

rauira .ij. dõcques ciel ciel terre & mer doncques ciel terre & mer Son œil suffit

Son œil suffit pour eux tous enflammer .ij. pour eux tous enflammer .ij.

eux tous enflammer enflammer Son œil suffit .ij. pour eux tous enflammer .ij.

pour eux tous enflammer. .ij. eux tous enflammer enflammer.

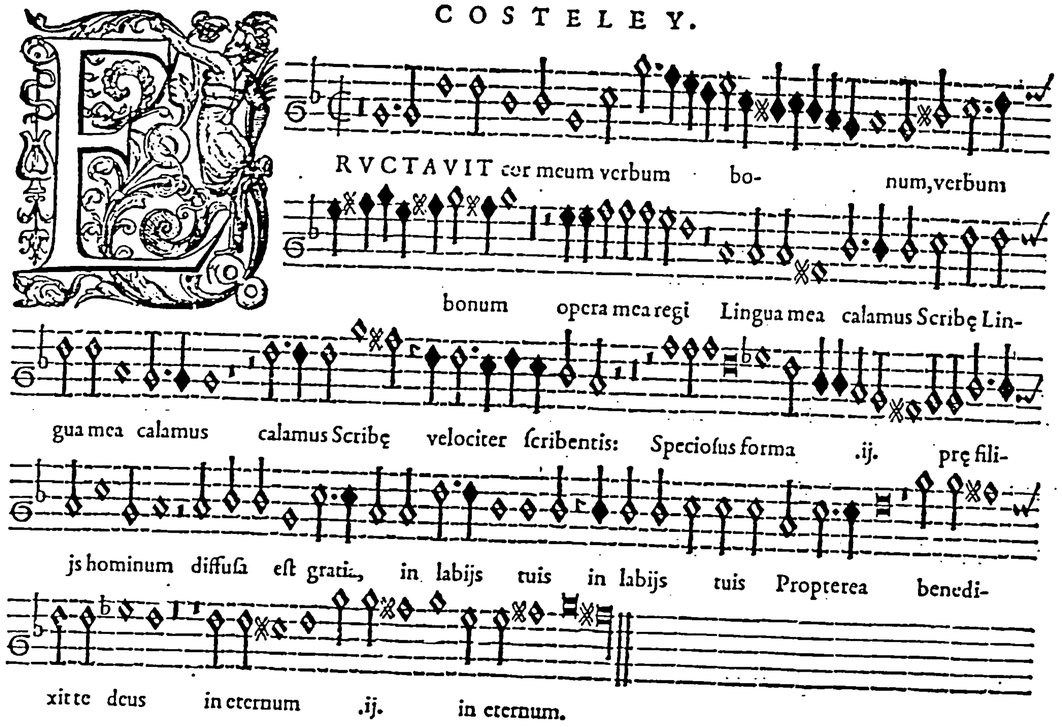
RVCTAVIT cor meum verbum bo- num, verbum
bonum opera mea regi Lingua mea calamus Scribę Lin-
gua mea calamus calamus Scribę velociter ſcribentis: Speciosus forma .ij. prę fili-
js hominum diffuſa eſt grati., in labijs tuis in labijs tuis Propterea benedi-
xit te deus in eternum .ij. in eternum.

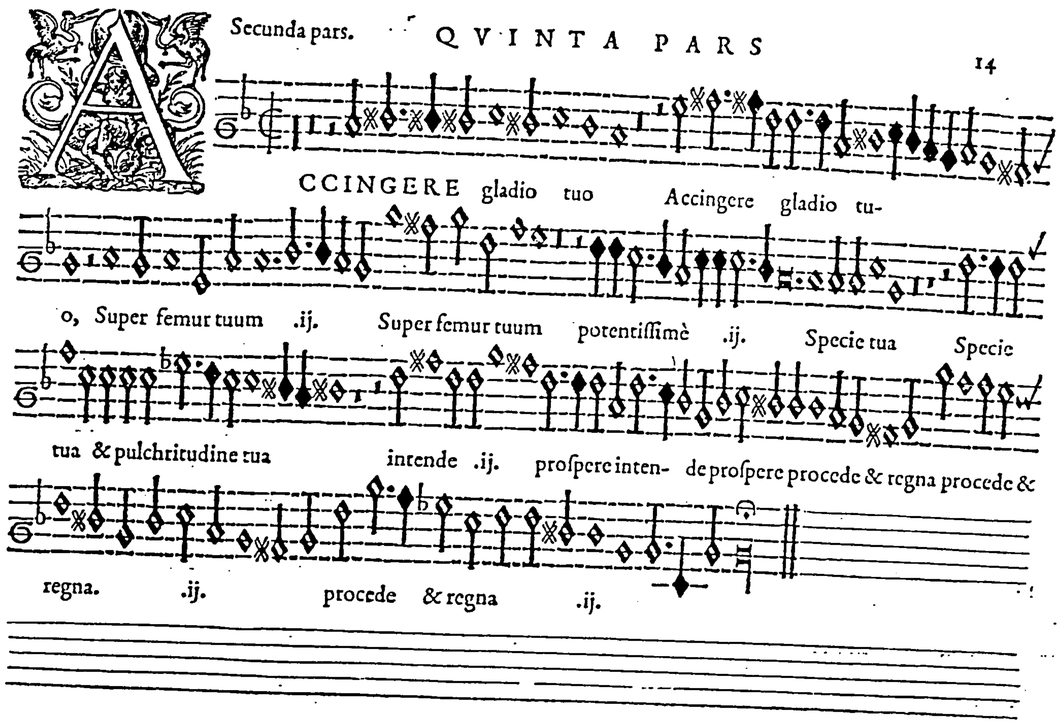
ACCINGERE gladio tuo Accingere gladio tu-
o, Super femur tuum .ij. Super femur tuum potentiſſimè .ij. Specie tua Specie
tua & pulchritudine tua intende .ij. proſpere inten- de proſpere procede & regna procede &
regna. .ij. procede & regna .ij.

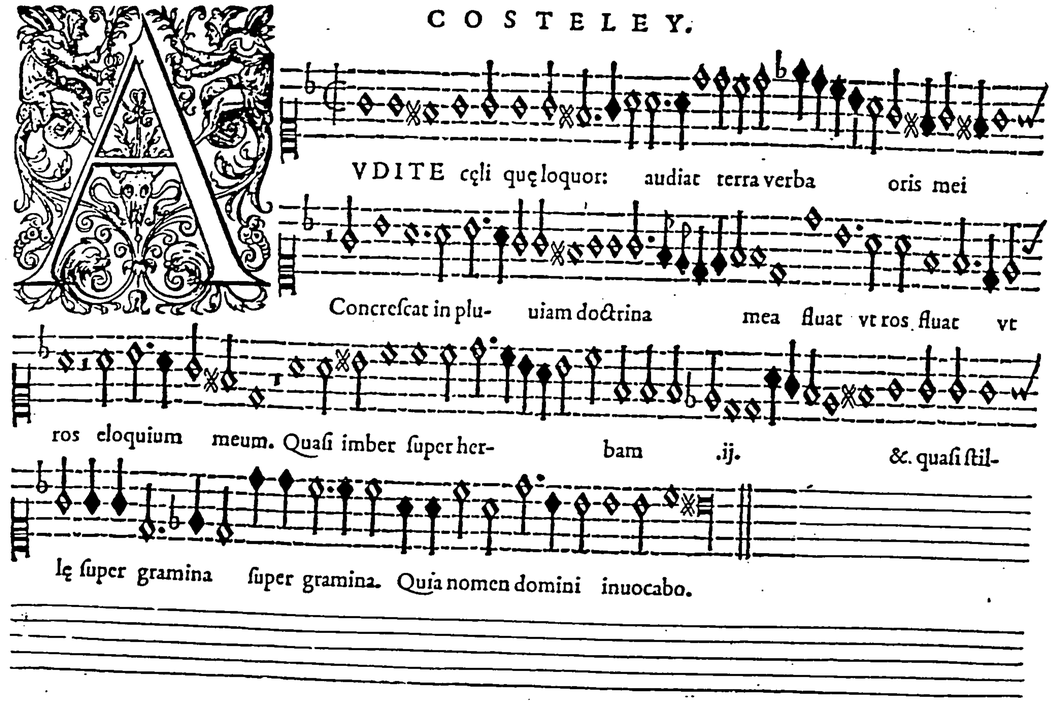
AVDITE cęli quę loquor: audiat terra verba oris mei
Concrescat in plu- uiam doctrina mea fluat vt ros fluat vt
ros eloquium meum. Quasi imber super her- bam .ij. &. quasi stil-
lę super gramina super gramina. Quia nomen domini inuocabo.

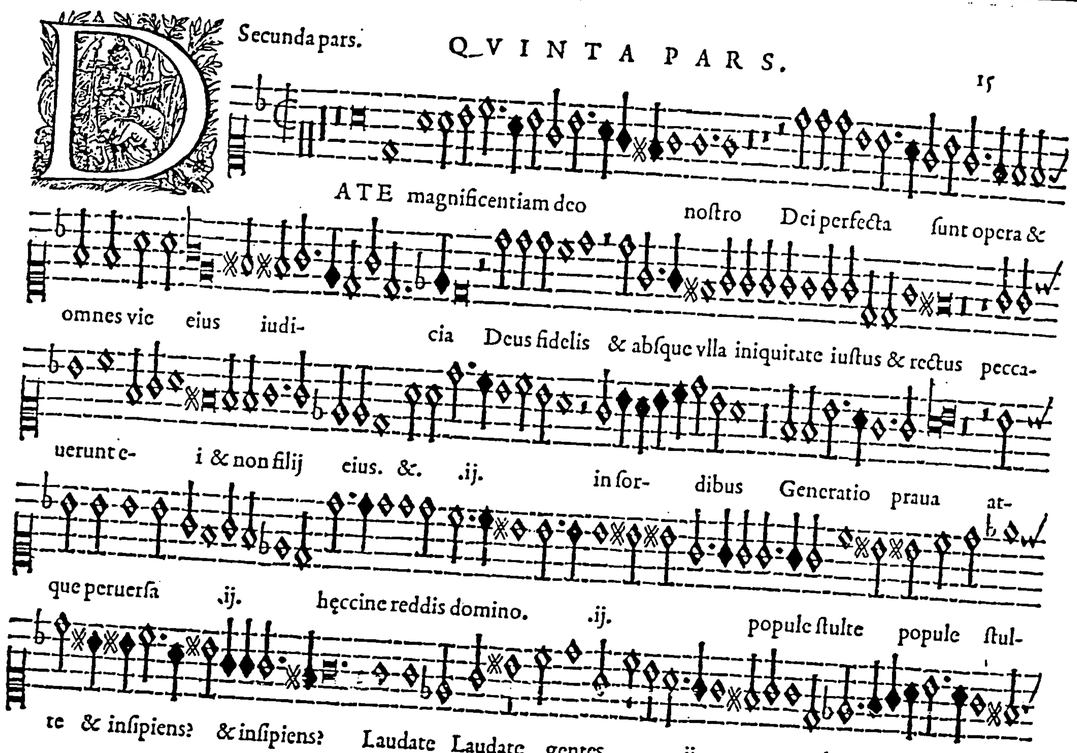
DATE magnificentiam deo nostro Dei perfecta sunt opera &
omnes vie eius iudi- cia Deus fidelis & absque vlla iniquitate iustus & rectus pecca-
uerunt e- i & non filij eius. &. .ij. in sor- dibus Generatio praua at-
que peruersa .ij. hęccine reddis domino. .ij. populc stulte populc stul-
te & insipiens? & insipiens? Laudate Laudate gentes .ij. populus c-

COSTELEY.

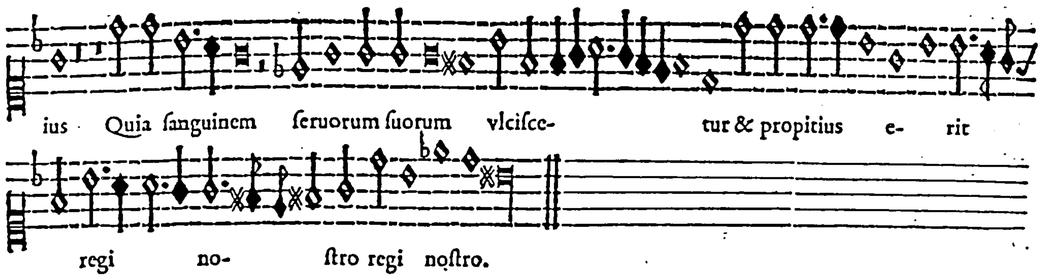

TABLE.

Arreste vn peu mon cœur fucil.	6	Que vaut Catin	7
Catin veut espouser Martin	9	A six.	
En ce beau moys	8	Pourquoy amour	12
O Iupiter la paix	10	Motetz à cinq.	
Plus est seruy	8	Audite cęli	14
Par ton saint nom	10	Eructauit cor meum	13

FIN.

Extraict du Priuilege.

PAR lettres patentes du Roy données à Saint Maur le premier jour de May mil cinq cens soixante sept, signées Par le Roy. Maistre Regnault de Beaune maistre des requestes ordinaire de l'hostel present, seignées Delaubespine & seellées sur double queüe cõfirmatiues dautres precedẽtes Est permis & octroyé a Adrian le Roy & Robert Ballard Imprimeurs en musique de sa majesté, d'imprimer ou faire imprimer toute sorte de musique tant vocale que instrumentale de quelque sorte & composition d'auteurs que ce soit, specialement d'Orlande de lassus, Iosquin des prez, Mouton, Richaffort, Gascongne, Iaquet, Maillard, Gombert, Arcadet & C. Goudimel: sans qu'il soit loysible a autre quelconque d'en imprimer, vendre ne distribuer en general ou particulier n'y en distraire aucune partie d'icelle durãt le tems de dix ans. ainsi qu'il est plus amplement contenu & declairé esdittes lettres, a peine de confiscation desditz liures, dommages, interests & amende arbitraire enuers lesdits le Roy & Ballard. Lesquelles lettres saditte majesté veut sans autre formalité quelconque & l'extrait d'icelles mis & inseré au commencement ou fin de chacun desdits liures seulement estre tenuz pour bien & deuement signifiez a tous imprimeurs a ce qu'ilz n'en puissent pretendre cause d'ignorance sans qu'il soit besoin d'aucune autre signification.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE